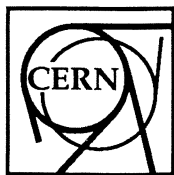


Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

le 17 septembre 1990

NEGOCIATIONS AVEC LA DIRECTION

Dans le FLASH du 7 septembre ainsi que dans le dernier article du Bulletin Hebdomadaire 38/90, nous vous avons informés en détail des résultats des négociations qui ont eu lieu pendant l'été entre la Direction et l'Association du Personnel.

Depuis lors, l'Association a fait parvenir à tous les Délégués du Comité des Finances et du Conseil du CERN, les commentaires plus détaillés sur le résultat de ces négociations, au même titre que la Direction a présenté les siens dans la partie "II. RAPPORT DE LA DIRECTION" (CERN/CC/1834-CERN/FC/3366).

Nous en publions ci-après les conclusions :

"Le Conseil du CERN a donné mandat pour la tenue des négociations directes entre la Direction et l'Association du personnel après que les canaux normaux de discussion et de délibération aient échoué.

L'Association du personnel a entamé ces négociations avec l'intention de trouver une solution acceptable pour toutes les parties: des concessions ont été faites de part et d'autre et les négociations ont été un succès puisqu'elles ont conduit à un accord unanime entre les négociateurs, accord contenu dans le document que vous avez reçu sur le "RÉSULTAT DES NÉGOCIATIONS DE L'ÉTÉ 1990 (I.- RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS)" [CERN/CC/1833 - CERN/FC/3365].

L'Association, soutenue par le personnel, attend des autorités responsables du CERN, le Comité des Finances, le Comité du Conseil et, finalement, le Conseil lui-même qu'elles recommandent et approuvent le "paquet" négocié en leur nom par la Direction.

Ce "paquet" représente un équilibre délicat entre différents aspects des conditions d'emploi et il ne doit pas être défait et traité par morceaux, car, pour qu'il ait pu être construit, des concessions ont été faites sur tous les sujets.

Les membres du personnel du CERN attendent donc des recommandations claires du Comité des Finances et du Comité du Conseil lors de leurs réunions d'octobre 1990 comme signe que le Conseil et les Etats membres reconnaissent et soutiennent leur travail et qu'ils veulent les motiver davantage à commencer et construire les projets futurs qui sont annoncés.

Nous devons souligner que le budget du personnel est aussi important que le budget du matériel puisqu'un personnel compétent, dévoué et motivé est nécessaire pour exploiter au mieux, dans l'intérêt de nos utilisateurs, les investissements considérables constitués par les installations du CERN, passées et futures.

La Direction nous a présenté l'argument que les mesures contenues dans le "paquet" n'avaient pas pu être incluses dans les prévisions budgétaires car elles n'avaient pas encore été approuvées. Nous n'accepterions pas maintenant que ces mesures ne soient pas approuvées parce qu'elles n'ont pas été prévues dans les budgets!."

17 September 1990

NEGOTIATIONS WITH THE MANAGEMENT

In the FLASH of 7 September and our last article in the Weekly Bulletin 38/90, we informed you in detail of the results of the summer negotiations between management and Staff Association.

Since then, the Association has sent to all delegates of Finance Committee and CERN Council a more elaborate paper giving its views on the results, just as the Management has presented its own viewpoint in its paper "REPORT BY THE MANAGEMENT" [CERN/CC/1834 - CERN/FC/3366].

Here we publish only the final paragraphs :

"The CERN council mandated these negotiations after the normal channels of discussion and deliberation had been shown not to have produced acceptable results.

The Staff Association entered them with a spirit of finding a solution acceptable to all the negotiating parties : concessions have been made on both sides and the negotiations have been successful as they have produced the unanimous agreement [...].

The Association, supported by the staff, expects the responsible authorities of CERN, the Finance Committee, the Committee of Council and finally Council itself, to recommend and approve the "package" negotiated on their behalf by the Management.

The "package" is carefully balanced between the various items of the employment conditions and it should not be untied and treated piecemeal as concessions have been made in all areas to achieve it.

The Staff therefore awaits definite recommendations by the Finance Committee and Committee of Council at their October 1990 meetings as a sign that Council and Member states recognise and support their staff in their work and wish to motivate them to commence and construct the future projects on the horizon.

It should be stressed that the personnel budget is as important as the materials budget, it being necessary to have a dedicated, expert and motivated staff to extract the maximum for our users from the huge investments in the CERN machines both present and future.

The argument has been made by Management that these measures have not been included in the budget forecasts because they have not yet been decided. We would not accept now that these measures cannot be decided because they have not been included in the budgets ! "

CAS PARTICULIERS

Dans son souci permanent d'améliorer la défense de vos intérêts, l'Association a mis en place depuis l'an passé une commission interne sur les cas particuliers.

Cette commission a pour objectif d'étudier et de mettre en place les procédures les mieux adaptées à chaque dossier que l'un ou l'une d'entre vous porte à sa connaissance.

Cette année nous cherchons encore à améliorer le fonctionnement de cette commission; elle traitera donc les sujets suivants :

1. décisions administratives
2. classification et promotion
3. renouvellement de contrat
4. reclassement ou invalidité
5. pensions
6. assurance

La commission est animée par D. Boimond (PS) et H. Piney (AT), les membres nommés par l'Association dans les commissions paritaires de recours, actuellement Y. Tuyn (TIS) et D. Lacarrère (MT) participeront également à ses travaux.

Le Secrétariat de la commission sera assuré par J.M. Thomas (membre du secrétariat de l'Association)) qui organisera les rendez-vous avec ceux ou celles d'entre vous qui nous soumettent leur cas, préparera les dossiers selon les lignes décidées et en assurera le suivi en relation avec la commission.

Si vous avez un problème personnel pour lequel vous pensez avoir le besoin du soutien de l'Association, vous pouvez donc prendre contact à son secrétariat (tel. 2761); vous serez ensuite invité(e) par la commission, les mercredis après-midi, afin de déterminer ensemble les démarches ou procédures à suivre.

L'Association espère ainsi améliorer le soutien qu'elle vous apporte pour les cas individuels, qui, ces dernières années, sont en augmentation sur un bon nombre des points mentionnés ci-dessus.

The English version will be published next week